



CH LAVAUUR



Le mardi 1er janvier 2013

L'ORDRE RECU AU MINISTERE DE LA SANTE : IL A GAGNE DU TEMPS !!!

**Le président de l'Ordre infirmier a été reçu au ministère de la Santé.
Il a exposé à la Ministre Marisol TOURAINE le bilan de son mandat.**

Le Président de l'Ordre National Infirmier a réussi enfin à obtenir un RDV avec la Ministre. Cet entretien a été qualifié de « *franc et très constructif* ».

Le projet de redressement financier et les actions de développement de l'ONI ont été qualifiés de "*véritable pari*" par une ministre "*à l'écoute et attentive*" selon l'entourage du Prdt de l'ONI.

Outre la défense du bilan ordinal, les représentants de l'Ordre infirmier ont également annoncé à la ministre leur volonté de recruter plusieurs dizaines de "*contrats aidés*", afin notamment de "*gérer au mieux les 126 000 IDE inscrits au tableau*"...

Pas de vote à l'Assemblée dans un avenir proche...

Plus encore qu'une "*écoute attentive*", c'est, semble-t-il, du temps, que l'ordre infirmier à gagné. En effet, si la Ministre de la Santé s'est prononcée clairement et à plusieurs reprises en faveur de l'abandon du caractère obligatoire de l'Ordre infirmier, elle semble subitement beaucoup plus prudente !

Alors qu'une proposition de loi semblait prête à être déposée à l'Assemblée, la ministre semble désormais jouer la montre, avec la constitution d'un groupe de travail parlementaire, afin d'engager "*un travail de réflexion*" sur le sujet bien épineux de l'Ordre infirmier.

On peut s'interroger sur ce changement d'attitude ou d'avis.....

Autre motif d'inquiétude pour les opposants à l'Ordre, le groupe parlementaire PS n'est pas aussi soudé qu'on pourrait l'imaginer sur cette question.

Certains députés sont ainsi plutôt sensibles au lobbying réalisé ces derniers mois par la nouvelle équipe à la tête de l'ONI et n'hésitent pas à le faire savoir à leur ancienne collègue désormais ministre.

La CGT se mobilise, en intersyndicale, depuis plus de 7 ans pour l'abrogation des ordres.

Nous attendons que la Ministre tienne ses engagements et ne comprenons pas la constitution éventuelle de ce « groupe parlementaire ».

L'intersyndicale est dans l'attente d'un RDV avec le Ministère, elle rappellera à la Ministre ses prises de position sur l'ordre...



CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr